

LE CINQ NOVEMBRE DEUX MILLE QUINZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU TRENTE OCTOBRE DEUX MILLE QUINZE.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. - M. MERLIN D. - Mme VESSIOT A. - M. PETIT E. - Mme OMS ML. - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. - Mme MAUREL P. - M. PAINTRAND J-F. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. - M. CLAMOUSE A. - Mme FAVRE-MERCURET R. - Mme LOPEZ M-F. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - M. VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. - Mme FABRY V. - Mme ESCRIG C. - Mme SALOMON M-L. - M. CARABASSE P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. DELON A. procuration à Mme ESCRIG C.

ABSENTS : Mme AURIAC A - M. ATLAN J. - M. VERNAY P.

Monsieur CLAMOUSE Alain a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Modification du tableau des effectifs

Madame le Maire propose à l'assemblée de modifier le tableau des emplois de la collectivité comme suit à compter du 1er Décembre 2015 :

Cadre d'emplois des	Poste à créer	Nombre de postes à créer
Adjointes Techniques Territoriales (Catégorie C)	Adjoint Technique de 1 ^{ère} classe à temps complet	02
Rédacteurs (catégorie B)	Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	01

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- DECIDE les créations de postes à compter du 1^{er} Décembre 2015 comme indiquées dans le tableau ci-dessus ;
- DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

